

**Lyon, le 27 octobre 2023**

## **PETITE ENFANCE**

### *Un service public nécessaire dans les campagnes*

*L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) est fortement mobilisée depuis deux années sur la création d'un Service Public de la Petite Enfance, notamment aux côtés d'autres structures au sein du comité de filière Petite Enfance.*

*Les jeunes enfants des territoires ruraux et leur famille ont besoin, au même titre que les autres, d'une véritable offre de garde accessible et proche de leur domicile.*

*La Commission Mixte Paritaire du 23 octobre a réintégré dans le Projet de loi « Plein emploi » l'article 10, créant le Service Public de la Petite Enfance (suite à sa suppression surprise, il y a quelques semaines).*

*Les maires Ruraux de France se félicitent de ce vote. Ils suivront avec attention les débats qui auront prochainement lieu au Sénat, puis à l'Assemblée Nationale sur ce texte, ainsi – et surtout – que ses déclinaisons réglementaires.*

*Les Maires Ruraux de France seront particulièrement vigilants quant à la considération accordée aux spécificités rurales notamment en termes d'aide à l'ingénierie renforcée, à la faculté de mettre en œuvre des expérimentations locales de façon « souple » et la participation systématique d'un représentant des Maires Ruraux au Comité Départemental des Services aux Familles.*

Jean-Paul Carteret  
Maire de Lavoncourt  
1<sup>er</sup> Vice-président de l'AMRF

Président de l'association des maires ruraux d'Haute-Saône

**#macommuneestutile #démocratie #ruralité #enfance**

**CONTACT PRESSE :**

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France  
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // cedric.szabo@amrf.fr //  
amrf@amrf.fr // @maires\_ruraux

302 rue Garibaldi - 69007 Lyon  
☎ 04 37 43 39 80 ✉ amrf@amrf.fr

[www.amrf.fr](http://www.amrf.fr) |   

